

Date: 08/01/2009
Edition: Bruxelles
Section: REGION
Sous Section: BRUXELLES

Un nouveau souffle pour Evere

La modification du tracé de la rue des Deux Maisons dynamisera le quartier du Cimetière

EVERE Il va lui falloir démolir trois maisons et abattre deux arbres pour modifier le tracé de voirie de la rue des Deux Maisons. Mais pour insuffler un "*dynamisme nécessaire*" et donner un caractère plus résidentiel au quartier du Cimetière ainsi qu'y réduire le flot de voitures, la commune d'Evere est prête à tous les sacrifices.

L'échevine everoise en charge de l'Urbanisme, Fatiha Saïdi (PS), envisage donc de refermer l'angle de la rue des Deux Maisons pour y permettre, entre autres, une construction de logements en front du rond-point actuel.

"La voie refermée sera remplacée par une voie carrossable qui s'ouvre de la rue des deux maisons vers l'avenue du cimetière de Bruxelles", explique l'échevine, motivée par les activités de plus en plus importantes des quartiers voisins.

La place de Paduwa, le clos Dupont, l'avenue du Cimetière de Bruxelles et la chaussée de Louvain sont effectivement en passe de connaître de gros changements urbanistiques.

Pas question pour le quartier autour de la rue des Deux Maisons de rester à la traîne. Une voie carrossable s'ouvrira donc de la rue des Deux Maisons vers l'avenue du cimetière de Bruxelles.

En résulte une demande de permis d'urbanisme dont l'enquête publique court jusqu'au 19 janvier. La commission de concertation est fixée au 22 janvier.

Signalons encore que la rue des Deux Maisons accueille une série de sites d'équipements, comme une école, un centre culturel.

Lud. N.

Pour redonner un caractère plus résidentiel à la rue des Deux Maisons, la commune a décidé de refermer son angle.